

Paris 2 Mai

Monsieur Deherne

J'avais été surpris  
d'apprendre ces jours  
derniers par les journaux  
que l'U. P. venait  
d'être marquée d'un  
liquidateur judiciaire.  
La note que vous faites  
paraître dans le dernier  
bulletin m'en donne  
l'explication.

Je tiens à vous assurer  
que tous ceux qui  
comme moi s'intéressent



à notre noble initiative  
d'émanciper de  
la classe ouvrière par  
l'éducation, nous devons  
absolument raison.

Les conférences auxquelles  
j'ai assisté (pas encore  
nombreuses que j'aurais  
 voulu voir mes occupations  
me laissent peu de  
loisir) m'ont donné  
l'impression qu'à  
M. P. toutes les idées  
et toutes les opinions  
pourraient être exposées.  
C'est ce que j'ai le  
plus apprécié, une  
libre et franche

dont la politique est  
bonne, et permettant  
à l'auditeur de se  
former une opinion sur  
les idées émises par la  
libre discussion.

J'attribuais la défiance  
avec laquelle le public  
écoutait le conférencier  
à un niveau intellectuel  
plus élevé parmi les  
ouvriers de la région.  
Malheureusement l'expé-  
rience prouve qu'il  
n'en est pas ainsi, et  
que la mentalité des  
ouvriers est la même  
partout.



En France l'homme  
n'a pas assez conscience  
de son individualité,  
il ne pense que par  
le nombre, et la pensée  
du nombre est quelque  
fois brutale.

En dépit des circonstances  
actuelles, votre œuvre  
est si intéressante qu'elle  
ne peut périr, votre  
bon droit ne peut  
qu'être reconnu.

Soyez persuadé que  
vous avez des amis  
que votre œuvre intéresse  
au plus haut point  
et qui ne demandent

qui'a nous apporter  
leur modeste concours.  
si vous jugez utile  
d'y faire appel.  
Ayez toujours l'honneur  
à mes sentiments de  
haute considération.

Rochelle

M. R. Carandish.